



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 653 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE nous faisons le constat que tout le réseau de l'éducation au Québec est en crise;

CONSIDÉRANT QUE les compressions budgétaires des 3 dernières années dans les commissions scolaires ont réduit significativement la qualité des services aux élèves et ont amené la détérioration des conditions de vie et de travail du personnel de soutien dans les écoles;

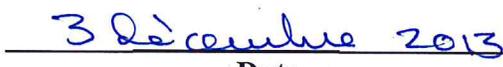
CONSIDÉRANT QUE les coupures en éducation affectent prioritairement les employés de soutien des commissions scolaires et donc la persévérance et la réussite scolaire des élèves.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyennes et citoyens du Québec, demandons à l'Assemblée nationale de convaincre le gouvernement de cesser les compressions dans les commissions scolaires et de prendre les moyens pour assurer un investissement important et adéquat dans son personnel de soutien afin d'assurer la qualité du service et de répondre aux besoins de tous les élèves.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Françoise David, députée de Guin


Date